Procès-verbal du Conseil d'administration du CCAS du 2 mars 2022

Présents : Philippe MARION ; Marie-Thérèse DARIER ; Christian MEA ; Kati BOUDIER ; Cécile MICHEL ; Jocelyne BUNIAZET ; Nicole HINZEN ; Louis GATET
Absents : Brigitte CASTALDI ; Sophie CETIN ; José GARCIA ; Martine JARDINET
Pouvoirs : Sophie CETIN à Kati BOUDIER ; José GARCIA à Marie-Thérèse DARIER ; Martine JARDINET à Jocelyne BUNIAZET
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 8
Nombre de voix : 12
Date de convocation : 21 février 2022
Secrétaire : Jocelyne BUNIAZET

Présentation des résultats de l'analyse des besoins sociaux

L'analyse est réalisée par le CCAS lors de la 1ère année. Ce sondage a été distribué en 1900 exemplaires (nombre de foyers condriots). Cette enquête a permis aux condriots de s'exprimer au travers d'une questionnaire relativement complet.

Ci-après quelques données annoncées :

- 157 personnes sur 1900 ont répondu, soit 10 % dont 106 femmes pour 51 hommes.
- Ce sont majoritairement des personnes retraitées qui ont répondu.
- Le sondage révèle par ailleurs que plusieurs personnes disent ne pas connaitre l'existence de l'UNRPA ou même de l'association Condri'jeux : il faut réfléchir au moyen de communiquer ?
  A cette question, les éléments ci-après sont exposés :
  - L'information est quand même largement diffusée et bien en amont. Y a-t-il trop d'informations pour distinguer ce qui peut être intéressant pour chacun ? Comment toucher les bonnes personnes ?
  - Il ne s'agit pas que d'un problème de communication mais il faut aussi activer d'autres leviers. Par exemple, les assemblées générales semblent être fermées. Voir pour reformuler l'annonce des évènements.
- 50 personnes ont répondu favorablement quant à l'intérêt de la mise en place d'une aide pour les démarches sur internet.

Quel plan d'action mettre en place par le CCAS ? Il est proposé des idées à retravailler avec l'ensemble du CCAS :

- Il est espéré la mise en place début avril des permanences d'assistance pour les démarches en ligne (repoussé depuis janvier)
- Comment rompre l'isolement des personnes âgées ? Le cinéma les après-midis n'a pas fonctionné. Il existe déjà les après-midis de l'UNRPA pour jouer aux cartes, au scrabble. Peut-être que les activités du club ne sont pas assez connues ?
- Le projet « prof expresse » est présenté : c'est un dispositif qui permet aux élèves de la commune du CP à la terminale, tous les soirs entre 17 et 20 h du lundi au dimanche (sauf vendredi) d'être aidés dans leurs devoirs. Cette aide à distance par un professeur est illimitée et se fait par téléphone ou par internet. L'engagement est sur 3 ans.
  Une discussion a eu lieu autour de ce dispositif :
  - Les avantages-inconvénients : il s'agit d'un outil à distance via écran. L'atout de ce dispositif réside dans le fait que c'est une solution à la demande et donc souple d'utilisation. Cette solution est tournée vers le scolaire (le CMJ en alternative à la dimension scolaire fait l'objet d'un échange lors du CA – il est prévu que le dispositif du CMJ évolue vers un autre modèle).

- Il est demandé s'il est possible de faire un essai sur 1 an ? L'engagement est sur 3 ans minimum.
- Est-il possible de connaitre l'évolution pour les communes qui utilisent ce dispositif, si les résultats scolaires sont meilleurs, s'il y a un suivi, un contrôle ? Madame DARIER a eu un retour d'une commune qui re-signe pour 3 ans.

Le dispositif prof expresse sera mis au vote au CA du 4 avril.

- Concernant le covoiturage : susciter l'intérêt d'utiliser l'interface locale. A mettre plus en avant.

Approbation du PV du 8 décembre 2021
7 votes pour et 2 abstentions.

Démission de Madame CHAMBE

Suite à la démission de Mme CHAMBE c'est Mme CASTALDI du Secours Catholique qui la remplace et rejoint le conseil d'administration du CCAS (un arrêté a été pris par M. MARION).

Aide spécifique

Demande aide spécifique pour l'achat d'une machine à laver pour une dame dans le besoin (environ 300 €) le CCAS achète et fait mettre en place par les services techniques.
Votes pour à l'unanimité

Il est par ailleurs évoqué une aide faite à une autre dame pour réaliser un nettoyage par une entreprise (450 € pour pouvoir reloger la personne dans son logement.)

Rapport orientation budgétaire

Il est fait présentation du rapport (rappel du mécanisme du budget + commentaire des différentes lignes).

Il est rappelé le renouvellement récent du contrat de portage de repas avec une augmentation des coûts (inflation et plus grande qualité de services). Il est indiqué que les retours sur les repas livrés sont qu'ils sont bons excepté le pain. La commune va voir avec un boulanger de Condrieu pour récupérer le pain chaque matin.

Autres points évoqués

Concernant l'Ukraine : une action commune est menée par Vienne Condrieu Agglomération. (Recensement des logements susceptibles d'être mis à disposition) et la Commune / CCAS est en relation avec l'AMF pour les besoins en matériel.
Aide urgence n'est plus sous forme de bons maintenant mais sous forme de carte. Délai un peu plus long donc pas toujours très pratique.

Président
Philippe MARION

Secrétaire
Jocelyne BUNIAZET

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE * CONDRIEU